

LA VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Marks & Clerk France, des experts de la R&D, pour vous aider dans la réalisation de vos objectifs.

Notre cabinet est jeune mais déjà expérimenté : il a été créé par une équipe de professionnels de l'industrie ayant une grande expérience de la recherche publique (via de nombreuses collaborations), de la valorisation et d'actions de sensibilisation auprès de communautés importantes d'ingénieurs en recherche et développement.

Forts de 26 ingénieurs et docteurs formés aux disciplines de la physique, des matériaux, de l'électronique, de l'informatique et des télécoms, nous avons développé des compétences et un réseau qui nous positionnent de manière privilégiée en ingénierie de la valorisation.

De nombreux ingénieurs bénéficient d'une première expérience scientifique dans le domaine de la recherche ou du développement leur permettant de mieux appréhender l'ensemble des problématiques liées à ce type d'environnement.

Sensibilisation

Analyse de votre portefeuille de savoir-faire

Conseil en protection

Rédaction/procédures

Montage de dossiers de valorisation

Sensibilisation

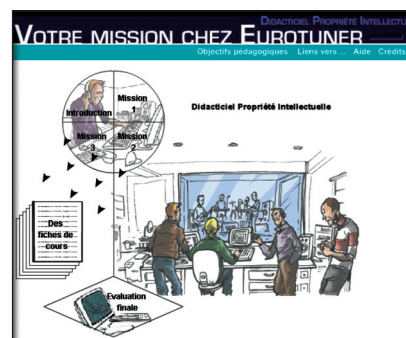
Nous avons développé, documenté et enrichi par retour d'expérience, plusieurs programmes de formation pour chercheurs et ingénieurs de développement. L'objectif était de les sensibiliser aux bases de la propriété industrielle, de leur faire prendre conscience qu'ils pouvaient « Inventer sans le savoir » et de les inciter à mieux protéger leurs résultats de recherche. Ces programmes peuvent prendre la forme de séminaires présentiels ou de tutoriaux (plateforme informatique e-learning).

Marks&Clerk France SNC

Immeuble « Visium » — 22, avenue Aristide Briand, 944117 Arcueil CEDEX - France

Tél. : +33 (0)1 41 48 45 00 – Fax : +33 (0)1 41 48 45 01

Marks & Clerk France SNC est un cabinet de Conseils en Propriété Industrielle, co-entreprise entre : Atout PI Conseil SAS, société de Conseils en Propriété Industrielle (60 %), et Marks & Clerk International (40 %).



www.marks-clerk.com
e : paris@fr.marks-clerk.com

Analyse de votre portefeuille de savoir-faire

Nous sommes en mesure de réaliser une analyse des résultats de recherche de vos laboratoires pour valider leur potentiel de valorisation en termes de positionnement technico-économique ainsi que les coûts associés. Il est aussi possible de donner des ordres de priorité dans les dépôts de brevets et les actions de valorisation en fonction de vos opportunités d'accès aux marchés.

Le potentiel technique tient compte à la fois du caractère compétitif des technologies développées par vos laboratoires et de votre capacité à en documenter le contenu précis (résultats d'expérience, gammes opératoires, voies prouvées et voies sans issue).

Conseil en protection

Pour les technologies identifiées comme ayant un fort potentiel technique et économique de valorisation, nous pouvons vous proposer les éléments principaux à protéger pour optimiser vos futures opérations de valorisation.

Ces propositions peuvent tenir compte des travaux de tiers réalisés ayant fait l'objet de dépôts de brevet publiés, ce qui permet de s'assurer de la liberté d'exploitation des brevets futurs.

Rédaction/procédures

Nos ingénieurs réalisent et orientent la rédaction et la défense des brevets que vous décidez de déposer, en prenant en compte tous les aspects de valorisation identifiés en amont ou tout au long des procédures d'examen. Nous réalisons un devis à chaque fois et pouvons intervenir au forfait.

Montage de dossiers de valorisation

Nous étudions vos dossiers brevets/savoir faire dans la perspective de vous aider à les valoriser soit vers des partenaires de recherche soit vers des industriels ayant besoin d'une licence. Cette intervention peut avoir lieu avant l'entrée en phase régionale du PCT ou ultérieurement pour les dossiers identifiés à fort potentiel. Nous sommes en mesure :

- de vous aider à identifier les cibles prioritaires et à gérer les contacts avec elles
- de gérer les procédures d'obtention en phase avec les programmes de valorisation
- de vous assister si vous le souhaitez dans les négociations
- vous mettre en relation avec des investisseurs spécialisés dans le domaine du transfert de technologies.